



Collège

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'éducation des jeunes nous concerne tous.

Co-éducateurs, les parents ont obtenu le droit de donner leur avis dans le système éducatif.

UTILISEZ CE DROIT

Agissez dans le collège de votre enfant, en élisant des délégués FCPE qui interviendront au conseil d'administration sur tout ce qui concerne l'organisation de l'établissement et les conditions de la scolarité de vos enfants :

- *Des moyens de fonctionnement garantissant un enseignement de qualité adapté aux besoins des élèves avec meilleure prise en charge des jeunes en difficulté*
- *Une valorisation de toutes les voies d'enseignement pour une orientation réellement choisie*
- *Aide et soutien assurés gratuitement dans le cadre scolaire*
- *Le respect de la gratuité des activités et des sorties scolaires*
- *Le respect des droits des élèves et de l'exercice de leur citoyenneté*
- *L'amélioration de la qualité et de la sécurité des locaux*
- *La prévention et l'éducation à la santé*
- *Une réelle intégration des enfants malades ou en situation de handicap*
- *Une restauration scolaire de qualité avec mise en place du quotient familial*
- *La participation effective des parents à l'élaboration du projet d'établissement*

LA FCPE EST AU SERVICE DES PARENTS ET DE TOUS LES JEUNES

ALLEZ VOTER OU VOTEZ PAR CORRESPONDANCE

Choisissez les candidats FCPE

Attention les deux parents doivent voter